

ANNEE UNIVERSITAIRE 2015/2016
DIU PARAMEDICAL : PATHOLOGIE NEUROVASCULAIRE

Présentation : Le DIU Paramédical : pathologie neurovasculaire est organisé par la faculté de médecine de Paris Descartes conjointement avec les Universités de Poitiers, Lille 2, Dijon, Nancy, Clermont-Ferrand, Brest, Toulouse 3, Paris Diderot.

Volume horaire : 80 heures d'enseignement théorique réparties sur une année universitaire (de octobre à mai). Stage pratique d'une durée de 2 semaines (70h) + 2h d'examen.

Objectifs :

- Le but de ce DIU Paramédical de Pathologie Neurovasculaire est d'apporter une formation de qualité aux professionnels paramédicaux dans le domaine des accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Les objectifs de cette formation sont donc de :

- donner aux candidats une formation théorique approfondie dans le domaine de la pathologie neurovasculaire.
- apporter aux candidats une compétence dans la prise en charge des patients atteints d'AVC, quel que soit le niveau de la filière où ils sont susceptibles d'intervenir.
- contribuer ainsi à une permanence des soins de qualité dans l'ensemble de la filière de prise en charge des AVC

Module I : 20 heures Présentation des AVC – Examens complémentaires

- Epidémiologie des AVC
- Sémiologie des AVC et accidents ischémiques transitoires
- Particularités : Hémorragies méningées
- Thromboses veineuses cérébrales
- Principales causes des AVC
- Examens complémentaires utiles au diagnostic :
 - Indications et contre-indications
 - Information et préparation du patient
 - Déroulement de l'examen
- Introduction au raisonnement étiologique
 - Hiérarchisation des examens complémentaires

Module II : 20 heures Prise en charge à la phase aiguë

- Pronostic en phase aiguë
- Principes des traitements de phase aiguë
- Principes de surveillance de phase aiguë
 - échelles neurologiques
 - pression artérielle, pouls, glycémie
- Rôle des professionnels paramédicaux dans la prise en charge des patients et des complications :
 - Accueil du patient
 - Positionnements
 - Alimentation (troubles de la déglutition)
 - Agitation / Confusion
 - Aphasie / Négligence / Autres troubles des fonctions supérieures
 - Troubles urinaires
 - Troubles respiratoires
 - Constipation
 - Douleur
 - Sevrage tabagique
 - Angoisse-dépressio
 - Complications neurologiques (crise épileptique, aggravation conscience,...)
- Rôles spécifiques des différents professionnels dans la prise en charge des patients : infirmier(e), aide-soignant(e), masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, psychologue, manipulateur en électroradiologie, assistante sociale, ...

Module III : 20 heures Après la phase aiguë

- Pronostic fonctionnel – Echelles d'évaluation
- Principales complications de l'AVC à distance de la phase aiguë
- Risque vasculaire après l'AVC
- Les traitements de prévention
 - Notion de facteur de risque
 - Traitements médicaux
 - Traitements de revascularisation
- Rôle des professionnels paramédicaux dans l'éducation du patient :

ANNEE UNIVERSITAIRE 2015/2016
DIU PARAMEDICAL : PATHOLOGIE NEUROVASCULAIRE

- Pression artérielle
- Tabac et alcool
- Diététique
- Anticoagulants
- Les différentes structures de prise en charge après la phase aiguë
- Rééducation :
 - Principes
 - Différents objectifs : rééducation, réadaptation
- Organisation des aides à domicile
- Consultations de suivi : fréquence et objectifs
- Troubles cognitifs et dépression après l'AVC

Module IV : 20 heures Handicap – Ethique - Evaluation et Recherche

- Phase aiguë :
 - Jusqu'ou aller dans la prise en charge ?
 - Soins palliatifs et AVC
- Handicap post-AVC :
 - Vie quotidienne (reprise du travail, conduite automobile, vie sexuelle,...)
 - Aspects législatifs
 - Politique et handicap (maison du handicap, ...)
 - Rôle spécifique des différents professionnels dans la prise en charge du handicap
 - Témoignages de patients et de proches (association France-AVC)
- Rôle des professionnels paramédicaux dans l'information au patient et à ses proches :
 - Que dire ?
 - Quand et comment ?
- Recommandations HAS sur la prise en charge des AVC : aspects paramédicaux
- Evaluation des pratiques professionnelles et AVC
- Recherche et AVC :
 - Essais thérapeutiques
 - Rôles des professionnels paramédicaux dans les protocoles de recherche

Règlement d'examen - Examen de fin d'études :

- une épreuve écrite d'une durée de 2 heures notée sur 20, coefficient 1 (note éliminatoire <10/20)
- stage noté sur 20, coef 1
- rédaction de mémoire de stage, notée sur 20, coef 1
- admission si moyenne au moins égale à 10/20
- 1 session annuelle

Sont admis à s'inscrire : L'ensemble des personnels paramédicaux intervenants dans la prise en charge des AVC, à savoir (liste non exhaustive) :

Les infirmier(e)s
Les masseurs-kinésithérapeutes
Les orthophonistes
Les ergothérapeutes

Les psychologues et neuropsychologues
Les manipulateurs en électroradiologie
Les aides-soignant(e)s (sous réserve du dispositif VAP)

Planning :

SESSION 1 du 4 au 6 novembre 2015 PARIS - HOPITAL SAINT JOSEPH
SESSION 2 du 9 au 11 décembre 2015 PARIS – HOPITAL BICHAT
SESSION 3 du 9 au 11 mars 2016 PARIS – HOPITAL BICHAT
SESSION 4 du 11 au 13 mai 2016 PARIS – HOPITAL SAINT JOSEPH

Contact : Unité Mixte de Formation Continue en Santé – Faculté de Médecine – Université d'Auvergne
28, place Henri Dunant 63000 CLERMONT-FERRAND umfcs.sante@udamail.fr